



**POSTAUX
DE PARIS**

Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications
SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03
CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27
Site - www.cgt-postaux.fr - E.mail : cgt.postaux@orange.fr

Paris, le 23 septembre 2014



Rejet de l'accord : un camouflet pour La Poste !

L'accord « Construire un avenir pour chaque postier » a été rejeté par la majorité des organisations syndicales (CGT, SUD et FO soit plus de 70% des personnels en représentativité) au grand désespoir de La Poste et des syndicats qui avaient offerts leur signature (CFDT, CFTC, CGC/UNSA, moins de 30% à eux trois). D'ores et déjà, La Poste menace de passer en force. Une belle démonstration de dialogue social... Avec le rejet de cet accord, la nouvelle direction de La poste est d'ores et déjà affaiblie. C'est le moment pour les personnels de se saisir de cette opportunité pour se mobiliser, agir et faire entendre leur voix.

Depuis le début de l'année 2014, 5280 emplois ont été supprimés avec les conséquences que l'on connaît en termes de dégradation des conditions de travail, de sous-effectifs et de casse du service public postal. Cela malgré le versement de 297 millions d'euros à La Poste, argent dont les postiers n'ont jamais vu la moindre couleur, que ce soit en terme de salaire ou en terme d'emplois. Dans la continuité de ce que nous avons vécu depuis 10 ans et la perte de 100 000 emplois, Philippe Wahl, président du groupe La Poste a d'ores et déjà annoncé une réduction des effectifs de 10% soit plus de 20 000 postiers dans les années à venir. Cet accord, n'était rien d'autre qu'un outil pour le permettre. Non seulement, il est loin de répondre aux attentes des postières et des postiers en matière de salaire, d'emplois et de conditions de travail mais en plus il présente des dangers redoutables notamment en ce qui concerne la mobilité forcée.

En outre, vouloir associer dans le même accord la négociation sur le complément poste et la refonte des grilles indiciaires est un odieux chantage et une manœuvre indigne et déloyale de la part de La poste. Tout ce qui concerne les salaires doit faire l'objet d'une négociation propre sur la base des besoins des postiers. Enfin, partout, discipline et répression contre les postiers et leurs représentants syndicaux se multiplient. Est-ce cela le dialogue social ?



Les principaux dangers de l'accord :

Bassins de vie : la mobilité forcée à la sauce France Télécom

Figure dans cet accord l'abandon de la règle de reclassement dans les 30 km. Ainsi, un postier dont le site est fermé ou réorganisé sera reclassé sur un bassin de vie (*sic !*). Mais le découpage de ces bassins fait que certains postiers seront contraints d'être reclassé sur des sites allant parfois jusqu'à 100 km de l'endroit où ils travaillaient auparavant.

La CGT propose : aucune mobilité forcée.

Complément poste et grilles indiciaires : on est très loin du compte

En aucun cas cela ne rattrapera la perte de pouvoir d'achat subie par les postiers depuis de nombreuses années avec le gel du point d'indice et des augmentations misérables pour les contractuels. Quant au 13^{ème} mois, il n'en est toujours pas question. La bataille sur les salaires est une question vitale pour les postiers dont 60% touchent un salaire inférieur à 1600€. Or, La Poste proposait à peine 10 euros de plus par mois. Quel mépris...

La CGT propose : 400 euros de plus par mois pour tous les postiers.

Pénibilité : des mesures pas à la hauteur

Les mesures proposées étaient encore une fois dérisoires et insuffisantes. Alors que les personnels ont de plus en plus de mal à partir à la retraite sans « décote », les compensations financières ne sont pas à la hauteur. Côté pénibilité, La Poste a décliné simplement ce que la loi l'oblige à faire en matière de pénibilité avec le compte personnel. Cela est inacceptable car il y a d'abord urgence à améliorer les conditions de travail et surtout à accorder des départs anticipés à 55 ans à taux plein pour tous les métiers pénibles.

La CGT propose : départ à 60 ans maximum et à 55 ans pour les métiers pénibles à taux plein et sans décote.

OUI, IL FAUT UN AUTRE AVENIR POUR LES POSTIERS !

La mobilisation des postiers un peu partout sur le territoire commence à faire bouger les lignes à La Poste. Il y a urgence à amplifier cette mobilisation partout dans les services. Oui, il faut un autre avenir pour les personnels de La Poste, oui il faut un changement réel dans le quotidien des postières et des postiers. Il est possible et nécessaire de changer les choses et de redonner sens et espoir.

Assez de faire des efforts sans être considérés, assez de trimer pour remplir les caisses des actionnaires.

AUJOURD'HUI, DÉCIDONS TOUTES ET TOUS ENSEMBLE DE PRENDRE NOTRE AVENIR EN MAIN POUR GAGNER SUR LES EMPLOIS, LES SALAIRES ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL.

La CGT appelle les postiers à se mobiliser massivement et à faire grève le 16 octobre autour des revendications des postières et des postiers sur les salaires, l'emploi, les conditions de travail et la protection Sociale !



**Elections
professionnelles
du 1^{er} au 4 décembre :
vote CGT**